

Programme

8h30-9h : Accueil Café (prestation assurée par les jeunes de l'IME les Gravier à Varennes-Vauzelles)

9h-9h15 : Ouverture du Colloque par le Président du Conseil Général de la Nièvre, Président du GIP-MDPH

9h20-9h30 : Présentation des objectifs de la journée et des grands axes de la loi du 11 février 2005 par Farid HADJAB, directeur de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Nièvre

9h30-10h45 : Intervention du Professeur Charles GARDOU - Professeur à l'Université Lumière Lyon 2 ; spécialité : anthropologie des cultures et des situations de handicap sur le thème : "**Le Handicap comme Privation de Liberté ?**" avec un témoignage d'une personne handicapée issue du milieu associatif Nivernais - Débat avec la salle

10h45-11h : Pause

11h-12h15 : Intervention du Docteur Jean-Claude Guillaume, Pédopsychiatre sur la thématique de "**La santé mentale infantile**" - Débat avec la salle

12h15-13h30 : Pause repas

13h30-15 h : Travaux en ateliers

15 h-15h15 : Pause

15h15-15h45 : Spectacle musical et théâtral présenté par des personnes handicapées du foyer d'accueil médicalisé APF d'Imphy

15h45-16h45 : Interventions de Martine Carillon (députée de la Nièvre), de Paulette Fontanille et Jean-Pierre Manse (élus délégués à l'accessibilité - Ville de Nevers), d'Yvette Morillon (Présidente de la CDAPH, Conseillère générale) et J.-Paul Magnon (Vice-Président du Conseil Général de la Nièvre, chargé de la Solidarité) : "**Quel premier bilan de la loi du 11 février 2005 ?**" - Débat avec la salle

16h45-17h30 : Présentation de la synthèse générale - Conclusion

Atelier A : Evolution du secteur médico-social au regard des politiques sociales actuelles, contraintes, enjeux et perspectives

Atelier B : La scolarisation des élèves handicapés, état des lieux ?

Atelier C : Le handicap par ceux qui le vivent (l'annonce du handicap) : quels accompagnements ?

Atelier D : Handicap, accompagnement et vieillissement : quelles réponses ?

Atelier E : Coordination du sanitaire et du médico-social : quelle prise en charge des enfants et des adultes ?

Imp. CG 58

Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Nièvre



Colloque "Handicap et Société" contraintes, défis et perspectives

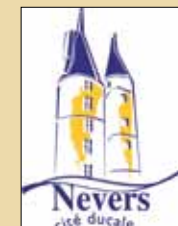
5 Mars 2010

Maison de la Culture
de Nevers et de la Nièvre

ont participé au comité d'organisation de ce colloque

FOL, ADSEAN, APIAS, APF, CHA58, ADAPEI
Inspection Académique de la Nièvre, DDASS, CAF de la Nièvre

et



Présentation

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a actuellement cinq ans d'existence.

Qu'en est-il aujourd'hui des dispositions de cette loi au regard de la personne en situation de handicap et de sa vie de tous les jours ?

A-t-elle permis de donner à l'usager la possibilité d'être véritablement acteur de son projet de vie ? La société répond-elle suffisamment aux besoins de la personne handicapée ? Où en est-on de la scolarisation des enfants handicapés ?

Toutes ces questions seront débattues lors de ce colloque où l'objectif premier est : Comment travailler au mieux à la concrétisation du projet de vie de la personne handicapée ?



Marcel CHARMANT
Président du Conseil Général de la Nièvre
Président du GIP-MDPH

Yvette MORILLON
Conseillère Générale
du canton de Nevers Sud
Présidente de la CDAPH-MDPH

ont le plaisir de vous convier

au colloque "Handicap et Société" contraintes, défis et perspectives

le 5 Mars 2010 de 8 h 30 à 17 h 30

à la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre
2, Boulevard Pierre de Coubertin
58000 NEVERS

Possibilité de restauration libre et rapide sur place